



**UNITED
NATIONS**



**Convention to Combat
Desertification**

NOTE INTRODUCTIVE

Objet:	Examen de la mise en oeuvre de la Convention et de ses arrangements institutionnels: Rapport sur l'amélioration de la mise en œuvre des obligations résultant de la Convention
Point de l'ordre du jour :	2 (c)
Programmation :	Mardi 4 Septembre, 15H – 18H.
Session:	CRIC
Document de référence:	ICCD/CRIC(6)/3/Add.1
Titre du document :	Options de financement des objectifs liés à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification

Mr. Le Président,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de m'adresser à la 6^e session du Comité pour l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC). Au nom du Directeur Général du Mécanisme Mondial et de l'ensemble de sa délégation, je voudrais exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement du Royaume d'Espagne pour le chaleureux accueil et l'hospitalité cordiale qui nous ont été réservés.

C'est par ailleurs un grand privilège pour moi de prendre part à cette session introductive du CRIC et d'introduire le document préparé par le Mécanisme Mondial en réponse à la demande qui lui a été faite par la Décision 4/COP.7.

Le Secrétariat vient de nous donner une vue d'ensemble des options politiques et des mesures pratiques susceptibles de renforcer la mise en œuvre des obligations découlant de la Convention, en mettant en relief ce que devraient être les objectifs intermédiaires dans une perspective à long terme.

C'est dans ce contexte qu'il a été demandé au Mécanisme Mondial de préparer un document sur les options de financement des objectifs de la lutte contre la dégradation des terres et la désertification, et découlant des repères et indicateurs utilisés au niveau des pays avec le soutien de la communauté internationale, conformément aux recommandations du Comité de la Science et de la Technologie (CST).

Pour la préparation de ce document, le MM a étroitement collaboré avec le bureau du CST et a reçu d'importantes contributions de la part des gouvernements de l'Argentine, de la Chine, de la République Dominicaine, du Liban, du Maroc et de la Tunisie, auxquels nous voudrions ici exprimer nos sincères remerciements.

En s'appuyant sur ces différents apports et études de cas, ainsi que sur le riche débat mené dans le cadre du processus IIWG, le MM a pu rassembler suffisamment d'informations illustrant une variété d'options de financements susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs liés à la mise en œuvre de la CCD.

Monsieur Le Président,

Des objectifs peuvent être définis pour le court, le moyen et le long termes, et être mesurés à l'aide de différents indicateurs. Le rapport met l'accent sur les objectifs immédiats qui peuvent être considérés comme les étapes d'un plan à plus long terme. Comme dans le cas d'un cadre d'analyse axé sur les résultats, l'atteinte des objectifs immédiats est censée faciliter celle des objectifs intermédiaires qui, à leur tour, conduisent aux objectifs stratégiques ou à plus long terme, et cela, de manière cumulative.

S'agissant du court terme, le rapport suggère la mise en place de systèmes de suivi évaluation pour la réduction de la vulnérabilité à la désertification et à la sécheresse, l'évaluation des progrès et la mesure des impacts des interventions dans les domaines biophysique, socio économique et financier pertinents. Ceux-ci peuvent être considérés comme les principaux objectifs immédiats sur lesquels tous les acteurs devraient fixer leur attention.

Les ressources pour le renforcement des capacités nationales en matière de suivi évaluation proviennent essentiellement des budgets publics, que ceux-ci soient nationaux ou étrangers (cas de l'aide publique au développement par exemple). Etant donné les nouveaux instruments et modalités pour les prévisions budgétaires et l'allocation/affectation de l'aide au développement, le rapport appelle les pays à inclure ces activités dans les cadres d'investissements dédiés aux priorités nationales de développement et qui déterminent les affectations de ressources budgétaires.

En plus des budgets nationaux et des financements classiques pour le développement, le rapport souligne la valeur ajoutée et la complémentarité des mécanismes financiers spécifiques de la CCD que sont le MM et le GEF. De nombreux pays affectés en développement, particulièrement en Afrique, comptent sur ces facilités et mécanismes et ont déjà reçu un appui de leur part pour la mise en place et le fonctionnement de systèmes de suivi évaluation de la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse.

A moyen terme, nous avons des objectifs et des buts intermédiaires. Les objectifs intermédiaires se rapportent essentiellement à la mise en place d'un environnement favorable permettant l'amplification et la duplication de la gestion durable des terres et des autres mesures de prévention de la dégradation des terres et de réduction de la vulnérabilité des zones et populations affectées par la désertification et la sécheresse. Ces objectifs cadrent parfaitement avec les objectifs opérationnels définis dans le plan stratégique décennal développé par IIWG. Les objectifs ou buts à long terme se rapportent à la vision d'ensemble et à l'impact en terme de développement attendu de la mise en œuvre de la Convention aux différents niveaux.

Pour une mise en œuvre complète et efficace de la CCD, le rapport reconnaît qu'un rôle plus important doit être joué par les institutions privées et semi privées, y compris les fondations, les entreprises privées, les mécanismes liés aux marchés, les organisations commerciales et la société civile. Toutefois, tout cela n'est possible que si des conditions favorables et un environnement porteur sont mis en place.

Aussi, le rapport suggère-t-il une double approche pour la mobilisation des ressources, à savoir, (i) l'intégration (mainstreaming) des objectifs de la CCD et de la gestion durable des terres dans les cadres programmatiques du développement national et (ii) la mise en place d'un environnement porteur assurant une meilleure sécurisation et un climat favorable aux investissements.

A travers ces mesures, les pays peuvent réussir à mobiliser des ressources publiques pour des activités catalytiques et, dans le même temps, créer des conditions favorables pour l'augmentation substantielle des investissements tant publics que privés sur le long terme. L'objectif est de générer à travers une démarche induite par la CCD, un processus auto entretenu permettant de réduire de manière progressive la dépendance financière vis-à-vis des subventions domestiques et étrangères.

Monsieur Le Président,

Le rapport vise plus à fournir des lignes directrices que des mesures prescriptives. Il ne pourrait en être autrement, dans la mesure où la quantification des objectifs de la CCD reste elle-même à finaliser dans le cadre des différents processus politiques, y compris le IIWG. En outre, les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, en fonction des spécificités nationales.

Il est dès lors recommandé qu'un diagnostic différencié soit entrepris aux niveaux national et international pour identifier les sources et opportunités de financement disponibles pour répondre aux besoins spécifiques des pays et des (sous)régions. Le MM espère que le cadre d'analyse axé sur les résultats proposé dans ce rapport facilitera la tâche de définition de stratégies exhaustives de financement pour la mise en œuvre de la CCD à tous les niveaux.

Le rapport illustre par ailleurs l'importance du travail de la communauté scientifique pour la mobilisation des ressources, étant donné qu'elle est appelée à produire des analyses rigoureuses, des indicateurs et des méthodologies pour informer les décideurs politiques, soutenir l'intégration et l'amplification de la gestion durable des terres et de la lutte contre la désertification. Le MM exprime sa satisfaction pour l'assistance fournie par le Bureau du CST dans la préparation de ce rapport et souhaite la poursuite de cette collaboration dans le futur.

Monsieur Le Président,
Distingués Délégués,

Je vous remercie pour votre aimable attention.